

Questions orales

Je voudrais savoir si le premier ministre est d'accord avec l'analyse que fait le juge Berger du règlement de la crise d'octobre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je me demande si la question ne s'adresse pas plutôt au juge Berger. Si le député reproche au juge Berger de se mêler à ce genre de controverse politique, il vaudrait mieux qu'il pose sa question au juge lui-même plutôt qu'à moi.

L'OPINION D'UN JUGE SUR LA SITUATION DU QUÉBEC SELON LA CONSTITUTION

L'hon. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Ouest): Madame le Président, dans le même article, le juge Berger défend le principe d'un droit de veto pour le Québec dans la nouvelle constitution. Le premier ministre pourrait-il me dire s'il partage l'opinion du juge Berger et s'il trouve normal que celui-ci fasse connaître publiquement son point de vue sur ces questions d'ordre politique?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, autant que je sache, rien dans le Règlement ne m'oblige à dire ce que je pense de toutes les déclarations qui sont faites au Canada par des particuliers. Maintenant, si le député veut me poser une série de questions au sujet de la loi sur les mesures de guerre, je lui signalerai que j'y ai déjà répondu ici même. Quant au juge Berger, s'il veut en discuter, il doit le faire où il convient.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

ON DEMANDE LA RECONSTITUTION DU SOUS-COMITÉ SUR LES PLUIES ACIDES

L'hon. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre et concerne également les pluies acides. Comme le premier ministre s'en souviendra peut-être, l'an dernier déjà, des députés de tous les partis membres du sous-comité des pluies acides avaient demandé que le mandat du comité soit prolongé. Ils prévoyaient en effet que les voies diplomatiques habituelles ne suffiraient pas à amener les Américains à conclure un accord.

Étant donné que le ministre de l'Environnement a dit hier que les négociations risquent fort d'échouer à tout moment, si ce n'est déjà fait, le premier ministre pourrait-il nous promettre ainsi qu'aux membres de son propre parti que le comité des pluies acides sera reconstitué, afin que des députés de tous les partis puissent faire front commun et intervenir avec assez d'autorité aux États-Unis pour réparer les dégâts et faire reprendre les négociations.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je veux bien prendre note de la question au nom du ministre.

L'ADMINISTRATION

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE CRÉER UN MINISTÈRE DES COOPÉRATIVES

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Le mouvement coopératif est un élément efficace de tous les secteurs de l'économie canadienne, notamment l'agriculture, les pêches, le secteur manufacturier et les finances, pour n'en mentionner que quelques-uns. Ce mouvement s'efforce de répondre aux besoins réels de gens qui se débattent dans un milieu hostile, et c'est un des aspects encourageants de notre économie actuelle. Son gouvernement se rendra-t-il à la demande de longue date du mouvement coopératif en créant un ministère des coopératives?

● (1440)

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, c'est là, en effet, une demande qui a été...

M. Broadbent: Confiez quelque chose à Serge.

M. Trudeau: Comme le chef néo-démocrate veut poser une question supplémentaire, je vais attendre qu'il le fasse.

LA POSITION DES CAISSES POPULAIRES ET DES COOPÉRATIVES DE CRÉDIT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Madame le Président, il est évident qu'il nous faut un ministère chargé des coopératives. Pour les questions concernant les machines agricoles, il faut s'adresser au ministère de l'Agriculture. Pour les questions de logement, il faut s'adresser au ministre chargé du logement. Je m'adresse maintenant soit au président du Conseil du Trésor, soit au ministre des Approvisionnements et Services. Les caisses populaires et les coopératives de crédit sont défavorisées dans leurs transactions avec le gouvernement à cause de règlements et de lois archaïques. En avril dernier, le ministre m'a promis dans une lettre que le gouvernement prendrait des mesures pour remédier à cette situation. Quand a-t-il l'intention d'agir?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Madame le Président, je suis ravi que le député ait posé cette question. Je tiens à lui dire que non seulement nous nous rendons aux instances que le député a faites au sujet des chèques certifiés garantis par les caisses populaires, mais en outre, je lui signale que demain, nous ferons franchir toutes les étapes au bill Co-Enerco, qui constitue l'une des plus brillantes initiatives que le gouvernement actuel ait prises en faveur du mouvement coopératif, ce dont lui-même ainsi que tous les députés de la Chambre devraient lui être reconnaissants.